

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU VENDREDI 05 JUIN 2026

Date de convocation : 29 mai 2026

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Délégations	CONSEILLERS			
	Présents	Pouvoirs	Absents	Votants
De la délibération n°26-107 à 26-110	27	06	06	33
Pour la délibération n°26-111	26	05	06	31
De la délibération n°26-112 à 26-123	27	06	06	33
De la délibération n°26-123 à n°26-124	25	05	09	30
De la délibération n°126 à 127	27	06	06	33

Secrétaire : Marc RIVET

PRÉSENTS : M. François-Xavier PRIOLLAUD **Maire**, Mmes Anne TERLEZ, Mme Caroline ROUZÉE, M. Olivier GRAFF, Mmes Marie-Dominique PERCHET, M. Daniel GERMAIN, Mme Hafidha OUADAH, M. Jean-Louis BAUCHARD, Mme Sylvie LANGEARD **Adjoint**, Mme Nicole BIDAULT, M. Didier JUHEL, Mmes Chantal LETOURNEUR, Anne LESAULNIER, Céline LÉMAN, Ariane KRAFFT, M. Axel PIVOT, Mmes Emilie SCHAPMAN, Marina MALANDAIN, MM. Olivier NIEL, Guillaume FERET, Paul LACHNER-GAUBERT, Philippe BRUN, Jacky VALLÉE, Mmes Anne-Josie GUÉRARD, Nolwenn LÉOSTIC, MM. Sylvain THOMAS, Patrice PAUPER, **Conseillers municipaux**.

ABSENTS EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

- M. Gaëtan BAZIRE ayant donné pouvoir à M. Olivier GRAFF
- M. José PIRES ayant donné pouvoir à Mme Caroline ROUZÉE
- M. Thierry BEAUCOUSIN ayant donné pouvoir à Mme Anne TERLEZ
- M. Marc RIVET ayant donné pouvoir à M. François-Xavier PRIOLLAUD
- Mme Noha TEFRIT ayant donné pouvoir à Mme Nolwenn LEOSTIC
- M. Diego ORTEGA ayant donné pouvoir à Mme Anne-Josie GUERARD

ABSENTS : M. Thierry BEAUCOUSIN pour les délibérations n°26-123 et 26 -124 (en raison du retrait de son mandataire)

\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$

DÉLIBÉRATION : n° 26-114 - Attribution d'une subvention exceptionnelle au profit de l'association « Collectif Spæcimen »

Certifié exécutoire
Par transmission en sous-
préfecture
Le
Par affichage, le

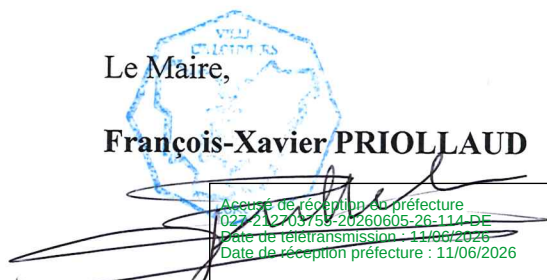
11 1 JUIN 2026

11 1 JUIN 2026

Fait à Louviers, le 08 juin 2026

Le Maire,

François-Xavier PRIOLLAUD



Accusé de réception de la préfecture
023 212 03 758-20260605-26-114-DE
Date de télétransmission : 11/06/2026
Date de réception préfecture : 11/06/2026

N° 26-114

**ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE
AU PROFIT DE L'ASSOCIATION « COLLECTIF
SPÆCIMEN »**

RAPPORT

Mme Sylvie LANGEARD rapporte que l'association « Collectif Spæcimen » organise, le vendredi 19 juin 2026, au Moulin, la première édition de la Nuit de la danse.

Cet événement a pour ambition de mettre en lumière la diversité des pratiques chorégraphiques, à travers une programmation ouverte, fédératrice et accessible à un large public.

Cette initiative s'inscrit pleinement dans la volonté de la Ville de Louviers de soutenir la création artistique, de valoriser la pluralité des expressions culturelles, d'encourager les initiatives et de favoriser l'accès du plus grand nombre à des formes artistiques variées.

Afin de contribuer à l'organisation de cette première édition, il est proposé d'attribuer à l'association « Collectif Spæcimen » une subvention exceptionnelle d'un montant de 1 000 euros.

Cette proposition a reçu un avis favorable de la Commission pluraliste d'attribution des subventions aux associations, réunie le 10 avril 2026.

Il est donc proposé au Conseil municipal d'attribuer une subvention exceptionnelle de 1 000 euros à l'association « Collectif Spæcimen ».

DECISION

LE CONSEIL, ayant entendu le rapporteur et après avoir délibéré,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.2121-29 et L.2311-7,

Considérant la demande de subvention formulée par l'association « Collectif Spæcimen » pour l'organisation de la première édition de la Nuit de la danse, le vendredi 19 juin 2026 au Moulin,

Considérant que ce projet contribue à soutenir la création artistique,
à enrichir l'offre culturelle et à valoriser la diversité des pratiques,

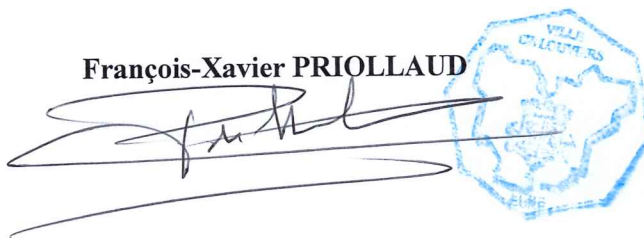
Considérant l'avis favorable émis par la Commission pluraliste
d'attribution des subventions aux associations lors de sa réunion du
10 avril 2026,

DÉCIDE d'accorder à l'association « Collectif Spæcimen » une
subvention exceptionnelle de 1 000 euros.

Adoptée à l'unanimité

**Pour copie conforme
Le Maire,**

François-Xavier PRIOLLAUD

The block contains a handwritten signature in black ink, which appears to be 'f. priollaud', written over a blue octagonal official stamp. The stamp has the text 'VILLE CALCUTTAS' at the top and 'Maire' at the bottom, with a central emblem.